

DECRET N° 80/053 du 2/02/80  
portant détachement du Docteur Daniel KOUKA BEMBA  
auprès de l'O.C.E.A.C.-

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI  
CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

- Vu la Constitution du 8 juillet 1979 ;  
Vu la loi 15/62 du 3 février 1962 portant statut Général des Fonctionnaires ;  
Vu l'ordonnance n° 29/71 du 4 décembre 1971 portant création de l'Université  
Marien NGOUABI ;  
Vu le décret n° 75/489 du 14 novembre 1975 portant statut du personnel de l'Uni-  
versité Marien NGOUABI ;  
VISAS : Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonc-  
tionnaires ;  
Vu le décret n° 79/154 du 4 avril 1979 portant nomination du Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement ;  
D.F.P. Vu le décret n° 79/155 du 4 avril 1979 portant nomination des Membres du Conseil  
des Ministres ;

DECRETE :

Article 1er : Le Docteur Daniel KOUKA BEMBA, Maître-Assistant de 6ème échelon,  
à l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé, nommé Secrétaire Général Adjoint  
de l'Organisation de Coordination de la lutte contre les Endémies en Afrique Cen-  
trale, est placé en position de détachement auprès de ladite Organisation, (Yaoundé  
CAMEROUN).

Article 2 : La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par cette organisa-  
tion qui sera en outre redevable de la contribution envers le Trésor Public pour  
la constitution de sa pension de retraite.

...

Article 3 : Le présent décret, qui annule toutes les dispositions antérieures contraires, sera enregistré, publié au Journal officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 2 FEVRIER 1960

Par le Président du Comité Central  
du Parti Congolais du Travail, Pré-  
sident de la République, Chef de  
l'Etat, Président du Conseil des Ministres,

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

COLONEL Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des Finances,

Henri LOPES

COLONEL Denis SASSOU-NGUESSO

Le Ministre de la Santé et des Affaires  
Sociales,

Pierre-Damien BOUSSOUKOU-BOUMBA

Le Ministre du Travail et de la Jus-  
tice, Garde des Sceaux,

Victor TAMBA-TAMBA

P. Le Ministre de l'Education  
Nationale, en Mission  
Le Ministre de la Culture, des Arts et des Sports,  
chargé de la Recherche Scientifique,

Jean-Baptiste TATI LOUTARD.